



HÁSKÓLI ÍSLANDS

Hugvísindasvið

« Je me souviens »

L'aménagement linguistique du français au Québec

Ritgerð til B.A.-prófs

Guðlaugur Hávarðarson

September 2011

Háskóli Íslands

Hugvísindasvið

Frönsk fræði

« Je me souviens »

L'aménagement linguistique du français au Québec

Ritgerð til B.A.-prófs

Guðlaugur Hávarðarson

Kt.: 040681-4349

Leiðbeinandi: François Heenen

September 2011

Ágrip

Margir vita að í Québec-fylki í Kanada er töluð franska, en fæstir þekkja nokkuð til sögu fylkisins og þess fólks sem það byggir. Þótt Kanada hafi upprunalega verið frönsk nýlenda þá er ekki sjálfgefið að Québec-búar tali frönsku í dag, þar sem þeir hafa verið undir miklum þrýstingi af hendi samlanda sinna og ensku krúnunnar um að taka upp enska tungu. Sem dæmi þá þarf ekki að leita lengra aftur í tímann en til daga Seinni heimstyrjaldarinnar þegar forseti Bandaríkjanna býður forsætisráðherra Kanada hjálp sína við að aðlaga frönskumælandi íbúa (fr. *francophone*) Kanada að tungu og siðum enskumælandi (fr. *anglophone*) samlanda sinna.

Í þessari ritgerð er ætlunin að skoða þá umgjörð sem frönsku er búin í Québec-fylki. Vangaveltur um stöðu enskunnar eru aldrei langt undan, enda verður að líta á alla viðleitni yfirvalda sem andsvar gegn sterkri stöðu hennar. Litið er á sögulegar forsendur málstefnu og -skipulags (fr. *aménagement linguistique*, e. *linguistic planning*) fylkis-yfirvalda, sem og þau ráð sem yfirvöld hafa notað til að vernda rétt íbúanna til að lifa sínu lífi á frönsku. Kastljósinu er sérstaklega beint að stöðu frönskunnar og skipulagningu hennar (fr. *aménagement du statut*) en jafnframt líka að skipulagningu tungumálsins sem slíks (fr. *aménagement du corpus*) og umgjörð (ný)mælenda (fr. *aménagement de l'acquisition*). Sérstaka athygli fá þau svið mannlífsins sem þykja umfram önnur mikilvæg í þessu samhengi, það er efnahagslífið, grunnskólarnir og innflytjendamál. Út frá þessu er svo varpað fram spurningunni um lífslíkur frönskunnar.

Ætlunin er semsagt að þessi ritgerð gefi yfirlitsmynd af umhverfi franskra tungu í Québec eins og það er í dag en jafnframt leitast við að veita lesandanum innsýn í þjóðfélagið í Québec.

« *Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver* » -

Gilles Vigneault

Table des matières

Introduction.....	6
Définitions et explications des choix	7
L'Histoire d'une langue ou comment le québécois est arrivé icitte.....	9
Ils parlaient français dès les débuts de la colonie.....	10
Une colonie conquise	11
La langue, gardienne de la Foi et vice versa - Le clergé.....	13
La mainmise anglophone sur l'économie québécoise.....	14
La Révolution tranquille, etc.....	15
Aujourd'hui	17
L'Aménagement du statut, corpus etc....	19
Écoles	20
L'économie.....	20
Charte de la langue française	22
Aménagement de la norme.....	24
Immigrés.....	25
Québécois?.....	26
Français, langue menacée?.....	27
Conclusions.....	28
Références bibliographiques :.....	30

Introduction

Notre première expérience de la société québécoise fut le film québécois *Bon cop, bad cop*. Nous avons déjà rencontré des Québécois, mais nous ne nous étions jamais vraiment fait une idée sur la société francophone du Québec jusqu'alors. Ce film très générique traite de deux policiers qui sont contraints de travailler ensemble. Le premier, un anglophone d'Ontario, est éduqué, toujours bien habillé et sait bien se comporter. L'autre, un francophone du Québec, est l'inverse. Il porte des jeans sales, est un peu rustre et sans finesse. Le Québec est décrit dans le film comme l'enfant sale du Canada. Cette image nous avait frappé, car notre image du Québec était plus raffinée, et nous aurions cru le contraire. En parlant avec nos amis québécoises, nous avons constaté que ces stéréotypes du film étaient ceux de la « réalité canadienne ». Cela nous avait étonnés et nous avons du coup décidé de creuser un peu pour essayer de comprendre l'origine de ces stéréotypes.

L'histoire de l'Amérique française est fascinante. D'abord la langue des maîtres, quand les rois de France étaient les seigneurs d'une grande partie du continent du nord, le français est ensuite devenu progressivement une langue soumise, et ses locuteurs souvent assimilés aux colons anglais, l'abandonnant pour l'anglais. Les francophones au Canada, et cela surtout au Québec, ont pourtant survécu tant bien que mal. Nous avons vite compris que les descendants des colons français avaient été soumis au contrôle économique des colons anglais et qu'ils ont été relégués au niveau de groupe « ethnique », à une place inférieure dans la société canadienne; moins éduqués, moins bien rémunérés; considérés même comme étant rétrogrades. De là vient le stéréotype des Québécois français.

On a essayé à plusieurs reprises de les assimiler à la communauté anglophone, mais sans succès. Ils ont, depuis la Révolution tranquille, essayé de mieux sauvegarder leur langue et ont fait de l'État québécois l'outil par excellence de la protection du français; ce qui leur a imposé ailleurs sur le continent une image de fanatiques de la langue et de puritains linguistiques. L'aménagement linguistique du français au Québec nous a intrigués et nous a incités à faire ce travail. Comment fait-on au Québec pour protéger sa langue? De quel contexte vient cette perception négative du français au Québec et est-ce que l'aménagement linguistique choisi par l'état fonctionne? Les réponses à ces questions vont nous permettre d'émettre une hypothèse sur l'avenir de cette langue dans l'Amérique dominée par l'anglais. Le français du Québec peut-il altérer sa situation diglossique?

Définitions et explications des choix

La francophonie en Amérique du Nord est un thème trop grand et trop complexe pour un travail de petite taille comme celui-ci. L'Acadie, la Louisiane, les minorités francophones d'Ontario, du Manitoba et des États-Unis et enfin le Québec; toutes ces variétés du français mériteraient des recherches individuelles. Toutefois, la communauté la mieux documentée est le plus grand bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec. Le Québec est en quelque sorte l'ancienne Nouvelle-France et on y peut tracer une histoire, une présence francophone continue depuis 1608. Ici, les francophones sont majoritaires à l'échelle locale et quand on se promène dans la province tout donne l'impression qu'on est effectivement dans un milieu francophone. Ainsi, il est logique de dire que si le français a un avenir en Amérique du Nord, c'est au Québec. Nous avons donc décidé de travailler dans cette dissertation exclusivement sur la société québécoise francophone.

Le choix de nos points de repère dans ce travail s'avère plutôt logique. Pour pouvoir spéculer sur l'avenir, il faut comprendre le présent et pour le comprendre, il faut regarder le passé. Nous allons d'abord examiner comment la société québécoise est arrivée au stade où les Français se retrouvaient contraints de défendre leurs droits linguistiques. Nous allons donc jeter un coup d'œil sur l'histoire des rapports entre la communauté anglophone et la communauté francophone au Québec, examiner la diglossie québécoise sous un angle diachronique, socio-historique. Ensuite, nous allons voir comment les francophones québécois ont essayé et essaient encore d'améliorer le statut de leur langue, entre autre par l'entremise de l'État québécois, et surtout via des lois linguistiques, la loi 101 en particulier. Nous allons en somme traiter dans ce travail de l'aménagement du statut, de l'acquisition et du corpus du français au Québec. Enfin, nous pourrions nous demander ensuite quel est l'avenir du français au Québec.

Nous pouvons définir l'aménagement linguistique comme

un effort à moyen et à long terme pour mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation (Corbeil 2000 :306).

L'effort peut venir d'en haut comme par exemple lorsque le gouvernement essaie d'influencer le comportement linguistique de ses citoyens, mais il peut aussi venir d'en bas comme par exemple lorsque des citoyens essaient d'influencer le comportement linguistique de leurs concitoyens ou la politique linguistique du gouvernement-même (Friesner 2010). L'aménagement linguistique est ensuite souvent catégorisé en trois parties : l'aménagement du statut où les emplois de la langue sont affectés; du corpus où

c'est la langue même qui est en question; et de l'acquisition où on essaye d'affecter les utilisateurs de la langue. (Hornberger cité par Friesner 2010).

Le Québec est la deuxième plus grande communauté francophone du monde avec près de six millions de locuteurs francophones (Statistique Canada 2010). Comme telle, elle a sa propre vision sur la norme de la langue écrite et s'est dotée, entre autres choses, de sa propre orthographe qui s'écarte en quelques points de l'orthographe de la France. Nous pouvons citer par exemple l'usage de lettres spéciales en majuscules, comme À, É et Ç pendant qu'en France la norme dicte A, E et C. Puisque nous travaillons sur le français du Québec et le faisons au Québec, nous trouvons logique le choix d'utiliser cette orthographe.

Puis, il faut faire la distinction entre la province du Québec et la ville de Montréal. La situation à Montréal est différente du reste du Québec et de ce fait il faut faire particulièrement attention. Montréal est la métropole par excellence du Québec, là où le centre névralgique de l'économie du Québec se trouve. C'est aussi l'endroit où la plupart des immigrants demeurent¹ ainsi que la plupart des anglophones du Québec. Ceci implique que c'est effectivement à Montréal où le français est le plus menacé au Québec. Pour cette raison, ce travail va porter implicitement sur la situation à Montréal et dans une moindre mesure sur le reste de la province, car la situation à Montréal affecte le reste du pays; le capital, le patrimoine du français sera criblé si la capitale économique et culturelle du Québec devient anglophone. Un Québec francophone mais sans Montréal serait comme un corps sans tête, cela sonnerait le glas du français au Québec.

Les questions linguistiques sont omniprésentes au Québec. C'est ainsi que tout le monde connaît les concepts de francophone, anglophone et allophone et les utilisent dans la vie quotidienne. Les anglophones et les francophones étaient à l'origine des descendants des colons français ou britanniques. Des immigrants d'autres origines ont, à travers les années, été assimilés à ces deux communautés linguistiques. Nous allons du coup utiliser dans ce travail d'une part les concepts « Anglais » et « Français » pour faire allusions aux colons anglophones et francophones ainsi qu'à leurs descendants et d'autre part « anglophones » et « francophones » pour désigner ceux qui ont ces langues comme langue maternelle quelle que soit leur origine. Le terme « allophone » désignera tout individu qui a une autre langue comme langue maternelle que le français ou l'anglais.

¹ 30% des montréalais était nés ailleurs qu'au Canada selon le Recensement de 2006 de Statistique Canada (2009).

Dans ce travail, il est souvent question de lois, du gouvernement, de l'état, etc. La politique canadienne est divisée en plusieurs niveaux : municipal, provincial et fédéral. Nous ne ferons pas ici une étude digne des science-politiques sur les différents pouvoirs et mandats des niveaux, mais il nous faut quand même retenir une chose : le pouvoir des gouvernements provinciaux est très large car ce sont eux qui s'occupent de presque tout ce qui concerne la société de « près », le fédéral ayant ainsi peu d'effet et peu à dire sur la situation linguistique (Levine 1997 : 154-155).

L'Histoire d'une langue ou comment le québécois est arrivé icitte

L'image des canadiens-francophones comme étant de la « mauvaise herbe », bas et crus est le résultat de deux cents ans de cohabitation des Français et des Anglais au Canada. Les Français étaient perçus comme un peuple qu'il fallait éduquer, convertir, assimiler, par les autorités anglophones. Il était par exemple interdit en Ontario de parler français à l'école entre 1912 et 1944 (Nadasdi 2005 : 100). On ne prenait pas en considération les souhaits des francophones dans les domaines financiers, comme lorsque la compagnie de chemin de fer *Canadien National* construisait son nouvel hôtel luxueux à Montréal en 1955. Les dirigeants de cette société ont totalement ignoré les souhaits de la population de la province, qui voulait un nom aux allusions francophone, en la nommant *Queen Elizabeth*; un nom provocateur pour cette province majoritairement francophone (Auger 2005 : 42). Le manque de respect pour les Canadiens-français se voit aussi chez les magnats anglophones : le dirigeant d'une des plus grandes compagnies canadiennes disait à peu près à la même époque qu'il était « impossible de trouver un Canadien-français compétent pour remplir un poste majeur » (cité par Durocher 2000 : 226). Bref, les francophones faisaient partie d'une sous-classe, et leur langue était perçue comme un obstacle à leur avancement sur l'échelle sociale. Le français est passé d'un statut royal au début de la colonie par une époque où il n'avait pas de statut officiel à un statut dévalorisé pour enfin reprendre du poil de la bête dans les années soixante.

Dans ce chapitre nous allons examiner de plus près cette évolution de la (auto)perception d'une langue et de son peuple. Nous nous intéresserons donc aux faits directement liés à l'aménagement du statut du français depuis la fondation de Québec jusqu'à la Révolution tranquille.

L'histoire proprement dite du Québec ne nous intéresse guère, sauf en tant que scène où se déroule l'histoire de la langue française. Il est quand même nécessaire de tracer les grandes lignes de l'histoire. La ville de Québec fut fondée en 1608, une date considérée

maintenant comme le début de la colonie de la Nouvelle-France. Après de maints conflits avec l'Angleterre, la Nouvelle-France leur était cédée en 1763. Elle devenait alors une colonie britannique. La colonie, maintenant nommée « Canada », était divisée à l'époque en deux provinces, le Bas-Canada, majoritairement français, et le Haut-Canada, majoritairement anglais. Les deux Canada furent unis en 1840 avec seulement l'anglais comme langue officielle; le français étant proscrit à l'Assemblée du Canada. Toutefois, le français fut accepté à nouveau en 1867 et le parlement provincial de Québec et parlement fédéral d'Ottawa devenaient officiellement bilingues. C'est avec les lettres du Frère Untel, qui critiquait le statu quo du français au Québec, que la Révolution tranquille prend ses racines en 1959. Le mouvement indépendantiste fut fortement avancée par Charles de Gaulle avec sa fameuse phrase : « Vive le Québec libre! », mais fut tenu en échec par les référendums de 1980 et de 1995.

La première constitution canadienne fut rédigée dans les deux langues, en anglais et en français (Vaugeois 2000 : 65-67). La langue française fut ensuite interdite dans les affaires étatiques et perdit son statut officiel (Vaugeois 2000 : 70) pour avoir enfin théoriquement statut égale avec l'anglais (Harvey 2000 : 142). C'est ainsi que le français est aujourd'hui un pivot central dans la société québécoise, une partie intégrante de l'identité ethnique francophone (Gagnon 2000 : 344).

Ils parlaient français dès les débuts de la colonie

Les Français sont établis au Québec depuis au moins 400 ans et il paraît que le français y a été utilisé durant toute cette période. Les témoignages de l'époque sont unanimes : pendant toute l'époque où ce territoire était sous le contrôle du roi de France on pouvait y voyager et partout entendre le français, alors qu'à la même époque en France la majorité de la population parlait patois. Les voyageurs rentraient avec l'impression que les Canadiens parlaient un français qui était conforme au bon usage (Gendron 2000 : 39); qu'ils avaient même un meilleur français qu'en France (Wolf 2000 : 25); et cela, même si les colons venaient de différentes régions de France (Wolf 2000 :26).

Comment se fait-il que les Canadiens parlaient un français si pur? Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. Il a été montré que la plupart des colons connaissaient déjà le français avant d'émigrer à cause de leur statut de bas-bourgeois, artisan ou soldat (Wolf 2000 : 28). Des études ont aussi montré que même si les colons venaient de partout en France, ils étaient majoritairement de la région parisienne : 53 % venaient du bassin parisien contre seulement 8 % de la région de la langue d'oc. Il faut aussi noter que 70%

des femmes était du bassin parisien (Wolf 2000 : 27). Cela avait comme conséquence que les colons qui venaient d'ailleurs, comme de la Bretagne par exemple, étaient contraints de se marier avec une femme qui ne parlait pas le même dialecte qu'eux; 74 % des mariages étaient exogames (Mougeon 2000 : 34). Ajoutons encore que les gens de la colonie étaient peu nombreux, qu'ils habitaient près les uns des autres et que la hiérarchie était moins rigoureuse qu'en France. Nous comprenons donc facilement que les dialectes n'avaient pas de chance de survie et ont vite été assimilés au français dit standard de la colonie (Mathieu 2000 : 11).

Nous pouvons donc supposer que le français était la langue de l'économie et de l'avancement social. Le français était par exemple comme la lingua franca pour le traité des fourrures. Un individu ne parlant pas français aurait eu du mal à réussir dans la société de l'époque. Le statut du français était élevé. Mais cette situation changea après que la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre. Ayant perdu son statut privilégié dans la société, l'élite francophone de la colonie a massivement émigré vers la France lorsque les autorités anglaises se sont imposées (Vaugois 2000 :60). La haute société francophone étant partie, les gens se voyaient obligés de se débrouiller comme ils pouvaient. Ainsi voyons-nous une augmentation dans l'usage des régionalismes dans les documents officiels des notaires, car il ne restait pas beaucoup de monde qui connaissait les formules appropriées (Poirier 2000 : 112-113).

Une colonie conquise

Les choses ont changé avec la conquête anglaise. L'immigration provenant des îles britanniques a commencé lentement. C'était surtout l'exode des loyalistes venant des États-Unis qui a rempli les rangs anglophones durant les premières décennies. Mais les immigrants qui venaient, surtout des marchands écossais protestants, ont vite trouvé une place privilégiée dans la société canadienne. Le marché des fourrures, ce commerce si lucratif, passait entre les mains des anglais, l'accès au capital étant presque seulement ouvert aux anglais. Montréal, étant idéalement placé sur le fleuve St-Laurent (premier accès au nord de l'Amérique du Nord), devenait vite LE pôle du commerce et de la richesse dans l'Amérique du Nord britannique. Elle avait donc beaucoup d'attrait sur les immigrants. L'immigration anglaise au Québec s'est donc progressivement concentrée sur Montréal. C'est ainsi que Montréal entre 1830 et 1850 est devenue majoritairement anglophone (Levine 1997 : 13 et Dickinson 2000 : 84).

Les deux peuples fondateurs du Canada vivaient en paix dans un premier temps. Nous voyons par exemple que l'apparence linguistique de Montréal, son affichage, était au début de XIXe siècle en français ou dans les deux langues (Dickinson 2000 : 87). L'anglais prenait progressivement plus de pouvoir lorsque le pouvoir économique de l'élite anglophone à Montréal montait. Le monde du travail, par exemple le travail dans les usines en particulier, était en 1850 anglophone (Dickinson 2000 : 87). Plus le temps passait, et plus la mainmise de cette élite devenait évidente. Les habitants du « Golden Square mile » à Montréal, un quartier très riche et presque exclusivement anglophone à l'époque, contrôlaient ainsi 70 % de la richesse du Canada au début du XXe siècle (Levine 1997 : 32). Nous voyons que le français avait perdu sa place de prestige apparente dans le commerce et dans la haute société.

Cette élite anglophone se regroupe, d'abord au « Golden Square mile » et ensuite à Westmount, banlieue qui est devenue une des villes les plus riches du Canada (Levine 1997 : 30). Ce regroupement « ethnique » n'était pas un fait unique pour les riches anglophones, mais caractérisait toutes les communautés. Le quartier de Hochelaga-Maisonneuve dans l'est de l'île est ainsi toujours fortement francophone prolétaire. Les locuteurs des deux langues sont ainsi restés chacun dans leur quartier. La meilleure cohabitation étant la non-cohabitation (Levine 1997 : 31). Encore en 1971 avaient seulement 25,8 % des enfants anglophones un parent qui était francophone, un chiffre qui atteint 36,2 % en 1996 (Levine 2000 : 374). Les deux peuples trouvaient un moyen de vivre ensemble en vivant dans deux mondes différents².

Cependant, la cohabitation ne fonctionnait pas toujours si bien. L'inégalité entre les deux « nations fondatrices » au début du XIXe siècle a provoqué la naissance du mouvement des Patriotes et a même conduit à une guerre civile en 1839-1840 entre les dits Patriotes et la couronne³ (Vaugeois 2000 : 69). Ils ne voulaient pas protéger le français comme tel, mais désiraient accéder au pouvoir et puisqu'ils ne comprenaient pas ou peu l'anglais, ils étaient obligés d'utiliser leur langue, le français (Noël 2000 : 79). Les premières tentatives pour aménager le statut du français après la conquête étaient purement pragmatiques, voire même capitalistes. Mais les Canadiens-anglais s'y sont opposés, et la

² Durant notre séjour à Montréal nous avons rencontré une poignée d'Islandais vivant à Montréal. Leur Montréal et le notre ne sont pas les mêmes villes même si nous fréquentons tous presque les mêmes endroits. Ils étudient à Concordia ou McGill, des universités anglophones; nous étions à l'UQAM, université francophone. Leurs amis sont anglophones, les nôtres francophone.

³ Il faut d'ailleurs remarquer le jour de fête national canadien *Victoria Day* s'appelle dorénavant *Jour des Patriotes* au Québec, en même temps fierté « national québécois » et défiance contre la couronne britannique.

langue est devenue alors une question centrale de la politique de la colonie (Monière 2000 : 104).

La langue, gardienne de la Foi et vice versa - Le clergé

En effet, si le Canada français, en tant que «classe» ethnique, va apparaître comme défavorisé à l'intérieur du Canada, combien défavorisée est la classe ouvrière de cette classe ethnique ! Seul le puissant encadrement culturel et religieux et le réseau considérable de parenté ont pu empêcher une prise de conscience plus aiguë de la classe ouvrière. (Dofny & Rioux 1962 :293)

La société québécoise fut pendant longtemps dominée par l'Église et il est impossible de tracer l'évolution de la conscience linguistique sans y faire référence. L'administration française étant partie en masse quand la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, les seuls fonctionnaires francophones qui restaient étaient ceux de l'Église catholique. La population de la colonie était presque totalement catholique, mais la couronne anglaise était protestante et le catholicisme était mal vu par les Anglais. L'Église catholique québécoise s'est mise à la défense du catholicisme. Pour protéger la foi catholique, il lui fallait protéger les Français des influences des Anglais. Le français était considéré comme un partie important de la religion catholique selon le point de vue du clergé (Harvey 2000 : 141) et c'est ainsi que l'Église catholique francophone devint la protectrice du Québec et le symbole de la solidarité nationale (Voisine 2000 : 94-96). Elle s'est, pour protéger ses pouvoirs, ainsi opposée à un système scolaire centralisé, ce qui a entraîné une chute dans l'alphabétisation des francophones, le nombre de ceux qui savaient lire se divisant en deux dans les trente ans qui suivirent la conquête anglaise (Galarneau 2000 :103). En fin de compte, avec la mainmise du clergé sur les écoles au Québec, le système scolaire devenait plus conservateur qu'ailleurs au Canada, moins innovateur. Bref, le système scolaire était moins efficace que dans le reste du pays (Linteau 2000 : 161), chez les anglophones.

La stratégie était de se tourner vers l'intérieur, en quelque sorte de se couper du reste du monde, se concentrer sur des valeurs campagnardes en valorisant les simples paysans avec leurs grandes familles, créant ainsi le mythe de l'Habitant, cette image idéalisée des campagnards québécois qui restait intact jusqu'à les années soixante. Cela a contribué avec d'autres facteurs à la croissance exceptionnelle de la population québécoise⁴. Il est intéressant de noter tout le pouvoir que l'Église maintenait sur la

⁴ La communauté française s'est multipliée par dix en 80 ans, de quelque 67 000 individus en 1771 à quelque 670 000 individus en 1851. Une croissance démographique exceptionnelle surnommée la revanche des berceaux (Pöll 2001:105)

population. Même à la fin du XIXe siècle, durant l'exode rurale, elle contrôlait les familles qui s'en allaient vers les villes. Pour que les gens ne s'installent pas dans les villes industrielles à majorité anglophone où ils couraient la chance d'être assimilé au mode de vie anglais et à la religion protestante, elle les dirigeait entre autres vers l'ouest peu habité, mais où des paroisses françaises se trouvaient déjà et où elle tentait de créer une communauté francisante. (Walker 2005 : 188).

Le clergé a fini par accepter les écoles des communautés avec l'idée grandissant en Occident d'une école universelle, mais toujours sous la tutelle de l'Église. Le système scolaire instauré au Québec était ainsi sous le contrôle de l'Église dès le début, vers 1840 (Galarneau 2000 : 100) jusque dans les années mille neuf cent quatre-vingt-dix. L'Église pouvait de cette manière tenir mainmise sur la population via l'éducation. Elle la gardait encore fortement sous son contrôle dans les années cinquante, car nous pouvons constater que les matériaux d'enseignement prêchaient des valeurs chrétiennes catholiques.

Les Anglais étaient pour la plupart protestants comme nous avons déjà évoqué. Puisque le système scolaire québécois était « religieux », il était inconcevable que les enfants anglophones fréquentent les mêmes écoles que les enfants francophones, pour des questions de foi. L'éducation était divisée entre anglo-protestants et franco-catholiques (Levine 1997 : 50).

La mainmise anglophone sur l'économie québécoise

Nous avons déjà évoqué le changement dans la société après la victoire des Anglais. L'élite francophone étant partie en masse pour la France, les marchands qui restaient devaient se débrouiller dans une économie qui leur était quasiment fermée. Tous contacts avec la mère patrie étant coupés, ils étaient mis à l'écart par leurs concurrents Anglais qui avaient tous les liens nécessaires avec la nouvelle administration, des liens quasi fraternels (Levine 1997 : 38). Ceux qui réussissaient à tenir le coup vivaient dans des petits coins délaissés par les Anglais, des commerces de petite taille au niveau presque communautaire (Levine 1997 : 39). L'accès au capital faisait en effet la différence, les francophones ne pouvant pas lever des fonds adéquats pour des grands projets et se confinaient dans les petits marchés. Pour avancer, il fallait être de la bonne clique, être anglais. À titre d'exemple, nous pouvons constater que les banques francophones du Québec avaient toutes ensemble moins d'un tiers de l'actif de la plus grande banque canadienne-anglaise, la Banque de Montréal, à la fin du XIXe siècle (Levine 1997 : 39).

Les francophones étaient entrés dans un cercle vicieux qui les maintenait comme groupe social du bas de l'échelle. Il était devenu encombrant d'être francophone dans une région où la majorité des gens l'étaient. La proportion des travailleurs anglophones qui étaient haut placés dans la chaîne du marché était disproportionnée par rapport aux francophones⁵ et ceux-ci étaient moins bien rémunérés que leurs homologues anglophones⁶. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la plupart des anglophones en haut de la société étaient des unilingues!⁷ « Donc, à l'aube de la Révolution tranquille, les anglophones unilingues, habitant des quartiers exclusifs et travaillant dans des entreprises visant un marché anglophone, occupaient le sommet de la pyramide sociale de Montréal. » (Levine, 1997 : 47)

La Révolution tranquille, etc....

Le gouvernement fédéral mit Montréal sous le contrôle de la Loi des mesures de guerre le 15 octobre 1970 et envoyait l'armée dans les rues (Levine 1997 :151). Le Front de Libération du Québec (FLQ) avait mené une lutte violente contre ceux qui étaient perçus comme hostiles au Québec libre. Des attentats à la bombe, des enlèvements de personnalités connues anglophones; leur manifeste était violemment pro-francophone. Ces actions ne sont pas apparues soudainement de nulle part, mais reflétaient une situation inégalitaire qui mijotait depuis la prise en contrôle des anglais au Québec comme nous avons déjà évoqué. Une lente prise de conscience s'est implantée chez les francophones concernant leur statut au Canada.

L'immigration anglaise n'a vraiment jamais pu contester la force numérique des francophones au Québec, entre autres en raison de la forte natalité des Français. Les Anglais avaient plutôt tendance à immigrer vers le Haut-Canada, l'Ontario actuel. Cela étant dit, il faut signaler qu'entre 1830 et 1850, les anglophones ont été plus nombreux à Montréal, capitale financière du Canada à l'époque, mais que les francophones ont ensuite repris l'avance, et constituent depuis à peu près 60 % de la population de l'île (Levine, 1997 : 13).

Il faut souligner l'effet de Montréal. La ville était pendant longtemps le siège de l'économie pan-canadienne. Ville portuaire située à la limite atteignable pour les navires de

⁵ 5,3% des anglophones sur le marché du travail en 1934 faisaient partie de la direction pendant que seulement 0,8% des francophones l'étaient (Levine 1997 : 39).

⁶ Ils gagnaient la moitié de leurs homologues anglophones en 1961 (Levine 1997 : 15)

⁷ 1961 par exemple, au début de la Révolution tranquille, étaient 78% des francophones qui touchaient plus que 5 000\$ par année obligé de parler l'anglais au travail pendant que seulement 14% des anglophones au même niveau étaient sensés parler français (Levine 1997: 47).

haute mer sur le St-Laurent, elle et ses habitants ont su profiter de l'emplacement pour faire de belles affaires. D'abord le marché des fourrures, puis l'industrialisation du Canada, tout se trouvait là. Même si elle n'est plus cette métropole nationale d'antan, elle reste toujours le centre régional du Québec. Il n'est du coup pas étonnant de constater l'attrait économique que Montréal a sur les immigrants au Québec.

La communauté anglophone de Montréal a pris du poids; elle accueillait 22,6 % de la totalité des anglophones du Québec en 1871, et autour de 75 % d'entre eux en 1961 (Levine 1997 :26). Le visage de Montréal a changé avec les migrations qui ont eu lieu en XXe siècle. La quasi-totalité de la population était d'origine anglaise et française au début du siècle, quelque chose qui avait peu changé dans le recensement de 1951⁸. Les anglais n'étaient par contre que 6 % de la population en 1991 et l'immigration d'autres origines comportait un tiers de la population totale de l'île (Levine 1997 : 362). Pour une région avec une population plutôt homogène francophone, c'est une constante assez nette. Il est même possible de parler d'une division entre pays et ville, un peu similaire à celle de Bruxelles. Le constat est net : le Québec ne peut pas être français tant que Montréal est dominé par l'anglais (Levine 1997 : 76).

Montréal est une ville divisée, « multiculti ». À l'ouest et au centre-ville, elle est une ville majoritairement anglophone pendant que l'est reste francophone (Levine 1997 :29). Montréal a vu naître au milieu du XXe siècle des communautés de Juifs, d'Italiens, de Grecs et de Portugais qui ont tous rempli les rangs de la communauté anglophone. C'est ainsi que les Anglais ont vu leurs poids démographiques diminuer constamment au sein de la communauté anglophone⁹ même si leur langue reste forte.

Il faut garder en tête que la communauté francophone a été pendant longtemps très conservatrice, et que l'identité francophone québécoise était encore basée sur une perception homogène, et catholique jusqu'au milieu du XXe siècle (Levine 1997 : 102). La communauté francophone était pour ainsi dire fermée aux étrangers, aux immigrants. Il était plus facile d'intégrer la communauté anglophone (Chambers 2000 : 321). Cette différence d'attitude explique en partie pourquoi les immigrants se sont plutôt intégrés à la communauté anglophone. Cette intégration à l'anglophonie a joué un rôle prépondérant dans le réveil des francophones quant au statut du français au Québec (Auger 2005 : 49).

⁸ Où 86% des habitants de l'île étaient d'origine anglais ou français et un bon tiers de reste était représenté par la communauté juive (Levine 1997 : 362).

⁹ En 1971 ils ne représentaient plus que 37% de la population non francophone de l'île de Montréal (Levine 1997 : 27)

. Étant donné que le taux de natalité était en baisse au sein de la communauté française, le futur démographique de Montréal dépendait surtout de la communauté d'immigrés or ceux-ci devenaient plus volontiers anglophones que francophones. C'est ainsi qu'on entendait des demandes de « fermer les portes à l'immigration jusqu'à ce que le problème linguistique au Québec soit réglé » (Raymond Lemieux cité par Levine, 1997 : 131).

Aujourd'hui

C'est ainsi que nous voyons les premières « vraies » tentatives pour influencer l'usage du français au Québec, sous la forme de lois concernant les écoles. Dans le fond, il y a eu trois grandes tentatives de régler la question linguistique au Québec. Les anciennes lois 63 et 22, et la loi actuelle, la Loi 101, aussi nommée *Charte de la langue française*. Ces lois n'ont fait l'unanimité ni au Québec, ni au Canada.

Le déclencheur de la polémique fut la langue d'enseignement aux immigrés allophones. Il y avait un fort courant chez les francophones qui exigeaient le français comme langue du Québec, une tendance bien sûr fortement contestée par les anglophones. La première loi, la Loi 63, était passée au moment où les Canadiens-français du Québec commençaient à se définir comme Québécois, mais plus comme Canadiens-français. La nouvelle tendance que nous pouvons constater dans cette loi est bien décrite par Oakes et Warren: « Les francophones du Québec, n'acceptant plus le rôle de minorité au sein du Canada, voulaient être dorénavant considérés comme une majorité dans leur propre milieu. » (Oakes & Warren, 2009 : 31)

Cette première loi, la Loi 63, donnait à l'anglais et au français un statut équivalent au Québec et accordait à chacun le droit de choisir dans quelle langue les enfants devaient être enseignés, un privilège pour les anglophones que les francophones avaient du mal à accepter. La question était alors posée : « Est-ce que le Québec est fondamentalement une société française ou une société biculturelle? » (Levine, 1997 : 135). Il est intéressant de constater qu'en même temps que la loi 63 était déposée au parlement québécois on y avait également déposé une loi (la loi 62) sur la réforme du système scolaire, une réforme qui fut en fin de compte abandonnée par le gouvernement du Québec. Le puissant *Board of Trade* de Montréal avait fait valoir que « l'avenir économique du Québec reposait sur la protection des valeurs pédagogiques anglophones contre l'influence pernicieuse des valeurs francophones » (Levine 1997 :139), une intimidation mal cachée de déménager la puissance économique anglophone ailleurs si la loi soit acceptée. Le gouvernement subissait donc des

pressions de la communauté anglophone concernant la loi 62 et de la communauté francophone quant à la loi 63, mais n'a cédé qu'à la pression de la communauté anglophone (Levine 1997 : 139). Le gouvernement, qui ignorait la volonté des francophones concernant la loi 63, est vu comme ayant trahi le Québec francophone avec cette loi et avec sa servilité au groupe anglophone, et perd massivement des sièges parlementaires dans les élections qui suivait (Levine 1997 : 140).

La prochaine tentative pour une loi linguistique fut la loi 22 qui avait, selon une partie des anglophones, une « manière raide, dogmatique, jalouse et autoritaire dont on prétend imposer l'usage exclusif du français » (Claude Ryan cité par Levine 1997 : 194). Cette loi, qui donnait plus de pouvoir au français, perçue par ses créateurs comme un compromis qui devrait apaiser tout le monde, francophone et anglophone, déplaisait à tout le monde. Elle était pourtant importante car c'était la première fois que l'élite économique anglophone n'arrivait pas à utiliser ses pouvoirs de pression pour contrôler les politiciens (francophones). Les citoyens anglophones ressentaient mal ce changement de pouvoir dans la société et ils le disaient bruyamment, comparant même la province du Québec à l'Allemagne nazie (Levine 1997 : 175)! L'idée de dogmatisme linguistique québécois était née. Les événements qui se passaient au Québec n'étaient pas non plus bien vu ailleurs au Canada par la presse anglophone, les Québécois étant perçus comme attaquant les droits de la minorité anglophone (Levine 1997 : 168). Cet épisode illustre à quel point la mémoire peut être sélective, car les droits des minorités francophones du Canada-anglais étaient violés sans scrupules (comme le droit de scolarité en français en Ontario).

Le sentiment francophone atteint enfin son apogée. Las des politiciens serveurs des intérêts de l'élite anglophone, le peuple francophone a voté en masse pour le nouveau Parti québécois (PQ) aux élections en 1976, parti qui prônait l'indépendance du Québec. Des histoires faisant état de la fuite des anglophones après cette victoire courraient partout¹⁰, mais il semble qu'elles étaient un peu exagérées (Levine 1997 : 199). Cela n'empêche que l'atmosphère politique et économique au Québec avait changé avec la prise de pouvoir du PQ. La priorité était donnée aux francophones. La Charte de la langue française vit le jour peu après.

¹⁰ L'écrivain Mordecai Richler écrivait: « Dans les semaines qui suivirent la victoire du PQ les enseignes *For Sale* – À vendre poussaient plus rapidement que les fleurs sur les pelouses dans la visse cossue de Westmount [...] » (cité par Levine 1997 : 186).

L'Aménagement du statut, corpus etc....

« La valeur d'une langue lui vient surtout de ce qu'elle représente : un peuple, son patrimoine, son dynamisme » (Plourde 2000 : 443). Nous avons tracé brièvement dans le chapitre précédent l'histoire du français au Québec et nous avons vu comment était la situation juste avant la Révolution tranquille. Dans les paragraphes qui suivent nous allons examiner comment les Québécois ont tenté d'influencer l'avenir du français au Québec. Nous allons principalement traiter de la loi 101, et comment le gouvernement de la province du Québec voyait la situation.

Deux menaces liées l'un à l'autre, ont été détectées à l'égard du français du Québec : l'anglicisation et l'appauvrissement de la langue, le fameux joul¹¹. Nous avons vu en plus qu'il y a surtout deux domaines où le pouvoir de l'anglais a été vu comme menaçant et qui du coup ont été la scène de bataille linguistique : l'école et l'économie.

Un des premiers signes de revirement de la situation linguistique au Québec fut la tempête levée autour d'un Frère Untel. Ses attaques contre le joul, cette façon de parler du prolétariat francophone de Montréal, ont soulevé un débat pour et contre le joul. Cette polémique a donné aux Québécois l'occasion de discuter une question centrale dans l'aménagement d'une langue : faut-il choisir une norme exogène, le français standard de Paris ou endogène, le français standard « d'ici » (Francard 2005 : 377).

L'Église avait beaucoup d'influence au Québec comme nous avons déjà mentionné. Se sentant vite comme une institution minoritaire dans une société canadienne dominée par des anglophones, protestants, l'église a promulgué une idéologie de « survivance » où les valeurs paysannes étaient de prime. C'est ainsi qu'elle espérait garder son terrain de chasse loin des mauvaises influences des anglo-protestantes (Levine 1997 : 58). Nous pouvons dire que c'est une attitude qui rend une communauté renfermée sur elle-même, pas très ouverte aux influences étrangères. Nous avons aussi indiqué que l'Église s'est opposée à toute idée de système scolaire public pendant longtemps, ce qui a entraîné la création d'écoles à vocation religieuse, un système qui a survécu jusqu'au 1997, quand des commissions scolaires linguistiques ont été créées (Levine, 1997 : 381). Le programme d'études de 1948 par exemple donnait première place à la religion, la seconde au français (Gagné 2000 : 392). Nous pouvons alors dire que la morale catholique dominait le curriculum. Les écoles anglophones étaient par contre plus ouvertes aux influences

¹¹ Comme notre travail ne se veut pas être un travail linguistique descriptif nous laissons à côté les caractéristiques du joul. Disons seulement que le joul, immortalisé par Michel Tremblay dans ses pièces théâtrales, est plein des emprunts anglais, et que ses phonologies et sa syntaxe sont différentes au français de Paris.

étrangères¹². L'Église a ainsi poussé les immigrants non catholiques vers des écoles anglophones (Levine 1997 : 99), les encourageant ainsi à s'intégrer dans la communauté anglophone, et les rendant en sorte encore plus dangereux pour la culture et la langue françaises (Levine 1997 : 98 et 105).

Écoles

Pour que les immigrants s'intègrent à la communauté francophone au lieu de la communauté anglophone, il faut qu'ils y voient leur intérêt, l'avancement social de leurs enfants.

L'avancement social se fait par l'économie. Pour avoir un avancement économique il faut faire des études et pour faire des études il faut avoir l'intérêt. On voit donc que la promotion du français auprès des immigrants était tombée dans un cercle vicieux.

L'enseignement du système scolaire anglo-protestant était d'une meilleure qualité que dans le système franco-catholique puisque ce système était meilleur et mieux financé (Levine, 1997 : 57). Comme l'anglais est mieux perçu socialement que le français, les gens vont choisir l'anglais, s'ils ont le choix. Autrement dit l'anglais donne accès à une mobilité socio-économique plus ample que le français (Oakes & Warren 2009 : 113). Il semble en effet que la communauté francophone du Québec était toujours à la fin des années 90 le groupe le moins éduqué au Canada¹³, dépassé par les anglophones et les allophones (Gagné 2000 : 398). Les francophones du Québec ont pris conscience de ce retard et ont fait pression sur le gouvernement provincial pour agir. C'est ainsi que l'école est devenu l'outil par excellence dans l'aménagement linguistique au Québec (Corbeil 2000 :310).

L'économie

« Une langue qu'on ne parle qu'après cinq heures du soir est déjà une langue morte. » (Le Rapport Parent cité par Gémar 2000 :248). L'économie québécoise était dominée pendant longtemps par des magnats anglophones, comme nous avons déjà indiqué dans le chapitre sur l'histoire. Comme preuve de cette dominance il est intéressant de noter que le ministère des Finances était exclusivement anglophone jusqu'au fin de la Seconde guerre mondiale (Levine 1997 : 55). La main d'œuvre était majoritairement francophone à Montréal et beaucoup de travailleurs étaient bilingues, ou pouvaient se débrouiller en anglais. Ce bilinguisme n'était pas à l'avantage de la communauté francophone : dans les grandes

¹² D'ailleurs un bon exemple de la différence entre les deux vocations est le fait que le cimetière catholique à Montréal est exclusivement pour des catholiques pendant que le cimetière protestant permet à tout le monde d'en être enterré.

¹³ Seulement 11% de la totalité des québécois détenant un diplôme universitaire (Razafimandimbimananana 2005 : 66)

entreprises les employés bilingues étaient normalement d'un niveau inférieur, permettant à la haute administration de rester tranquillement anglophone monolingue (Robert 2000 : 240). La francisation du marché du travail était perçue dès les années soixante comme obligatoire si le français était sensé devenir une langue de majorité mais rien n'était fait dans ce sens. (Levine 1997 : 160).

Au début du XXe siècle, les dirigeants francophones restaient conservateurs sur le plan économique et méfiant du pouvoir. Ils étaient donc opposés à la création d'un état fort et voulaient garder le pouvoir social dans les mains de l'église (Levine 1997 : 58). Mais les nationalistes québécois commençaient vers la fin des années cinquante à voir dans l'État un moyen de rectifier la sous-représentation des francophones dans les hautes sphères de l'économie québécoise (Levine 1997 : 260).. Laisser l'état intervenir dans des sphères qui auparavant étaient contrôlées par l'église était considéré comme un instrument acceptable de la stratégie nationaliste (Levine 1997 : 84). C'est ainsi que la nouvelle bourgeoisie francophone contredisait l'ancien idéologie canadien-française, conservatrice et promotrice de l'Habitant¹⁴ (Levine 1997 : 76).

A l'époque où se mettait en marche la Révolution tranquille, l'état québécois était amené à jouer un rôle essentiel dans le combat des nationalistes. Nous voyons par exemple qu'entre le début et la fin des années soixante l'état a doublé le chiffre de ses dépenses et qu'il a également doublé le nombre d'employés francophones dans ses administrations. (Levine 1997 : 85 & 259). Les dirigeants se rendaient compte qu'en 1970 seulement 13% des diplômés de l'Université de Montréal travaillaient dans le secteur privé (Levine 1997 : 259), or sans perspective d'emploi dans ce secteur, les francophones ne pouvaient percevoir l'avantage d'une meilleure éducation...

L'état accordait également de l'aide à des entreprises privées¹⁵ et favorisait par l'intermédiaire des compagnies publiques, comme par exemple Hydro-Québec qui était ouverte au francophone, la vente de produits québécois même s'ils étaient plus chers (Levine 1997 : 272). Ces actions menées par l'état ont permis aux francophones de participer plus activement dans l'économie privée. C'est ainsi que l'offre d'emploi pour les francophones qualifiés a augmenté (Levine 1997 : 338). Nous voyons par exemple que presque la quasi-totalité des nouveaux diplômés de l'École des hautes études commerciales (HEC) en 1985 se voyaient travailler dans le secteur privé après le diplôme (Levine 1997 : 277), un revirement considérable par rapport aux années soixante où c'était l'état qui régnait

¹⁴ Habitant est ici compris dans le sens québécois comme 'paysan, cultivateur'.

¹⁵ L'État faisait par exemple des prêts à taux réduit, garanties de prêt, achetait des actions etc. (Levine 1997 : 260)

suprême. Il y a aussi des indications que la francisation améliorerait la productivité des francophones au sein de la direction (Levine 1997 : 287), car ils travaillent désormais dans leur langue maternelle mais plus dans une langue seconde.

Mais il se peut qu'il y ait une explication plus sombre pour l'afflux des francophones dans les hautes sphères de l'économie québécoise. Il a été noté que beaucoup de grandes compagnies canadiennes ont déménagé leurs sièges sociaux de Montréal à ailleurs, par exemple à Toronto (Levine 1997 : 79). Les affaires qu'on fait aujourd'hui au Québec sont alors plus centrées sur le marché provincial, francophone, qu'avant (Levine 1997 : 334). Le centre du marché de travail s'est aussi déplacé, de la fabrication brute au secteur de service (Levine 1997 : 336), un secteur qui dépend plus d'interaction avec le grand public, francophone, alors que les usines fabriquent des produits pour les marchés internationaux et où l'interaction avec le public était peu important.

Charte de la langue française

À sa manière en effet, chaque affiche bilingue dit à l'immigrant : « Il y a deux langues ici, l'anglais et le français; on choisit celle qu'on veut. » Elle dit à l'anglophone : « Pas besoin d'apprendre le français, tout est traduit. » Ce n'est pas là le message que nous voulons faire passer. Il nous apparaît vital que tous prennent conscience du caractère français de notre société (René Lévesque cité par Levine, 1997 : 292).

Le grand événement dans l'aménagement du statut de français au Québec fut la *Charte de la langue française*, loi 101, adopté en 1977. C'est grâce à cette loi que la majorité francophone a enfin trouvé un sentiment de sécurité linguistique vis-à-vis de l'anglais. Examinons cette charte, ses points principaux, ainsi que l'effet linguistique qu'elle a eu dans la société québécoise. Il y a cinq points principaux dans la Charte : la territorialité, la liberté des communications privées, un visage français du Québec, la protection du consommateur et l'épanouissement des minorités culturelles.

Razafimandimbimanana (2005) a bien expliqué ces points principaux de la Charte. Nous pouvons dire que cette charte exprime la volonté de la société publique française de marquer son territoire comme français et non comme bilingue. La charte fait aussi une démarcation nette entre les vies privée et publique. Cela veut dire que l'État ne veut pas priver l'individu de son choix dans les communications privées mais veut faire en sorte que la vie publique reste française. Le principe d'épanouissement des minorités culturelles

mène au même endroit¹⁶. Nous pouvons voir les textes multilingues, conçus pour la protection du consommateur, comme un compromis entre ces deux points. On agit de sorte que la vie publique, les contrats de bail par exemple, soient en français mais on donne en même temps le choix de la langue officielle dans la vie privée. Pour que la vie publique au Québec ait un visage francophone il faut que l'environnement ait une image française, qu'en regardant autour de soi l'individu voie plus de français que d'autres langues, bref ce qu'il fallait c'était la prédominance du français dans l'affichage public.

La Charte dote l'État aussi d'outils pour promouvoir le français. Le principal outil est l'*Office québécoise de la langue française* (OQLF) qui a par exemple pour mandat de franciser l'économie entre autre par la création des terminologies (Nadeau & Barlow 2006 : 400). L'OQLF « définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique » (art. 159 de la Charte). La Charte dote l'État aussi du *Conseil supérieur de la langue française* qui a pour mandat de « conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec » (Conseil supérieur de la langue française 2011).

Les lois linguistiques précédant la loi 101 ont entraîné la chute des gouvernements québécois. La loi 63, qui donnait la liberté de choix pour la langue des études primaires était rejetée en masse par la majorité francophone du Québec et la loi 22, qui faisait du français la seule langue officielle du Québec, n'arrivait à plaire ni aux francophones, ni aux anglophones (Auger 2005 : 43). L'anglicisation des immigrants allophones à Montréal était une préoccupation des nationalistes francophones (Levine 1997 : 167). Si Montréal, poids lourd de l'économie québécoise et de la culture québécoise, devenait majoritairement anglophone, le français au Québec serait menacé, et sa disparition totale serait proche.

L'école anglophone à Montréal était, comme nous avons déjà mentionné, l'outil d'intégration par excellence des immigrants à la société québécoise, et cela bien sûr par l'anglais (Levine 1997 : 98). La Charte limitait originellement l'accès à l'école anglophone à ceux dont les parents les frères ou les sœurs aînés avaient fréquenté l'école anglophone au Québec avant eux (Woehrling 2000 : 287). Cette limitation, qui était surnommé la Clause Québec, fut élargie pour accommoder tout enfant dont l'un ou l'autre des parents ou des frères ou sœurs aînés avait suivi l'école en anglais au Canada après un changement dans la constitution canadienne. Ce choix original dans la Clause Québec montrait la volonté du gouvernement du Québec de faire du Québec officiellement une société majoritairement

¹⁶ « Dans l'exercice de la religion, dans les établissements scolaires privés, les médias, les commerces de spécialité et dans les manifestations culturelles, l'utilisation des langues minoritaires est autorisée. » (Razafimandimbimanana 2005 : 41-42)

francophone; autrement dit un Québec libre (Levine 1997 : 191-192 et Oakes & Warren 2009 : 116).

En fin compte, tous ces tentatives de rétablir le statut du français au Québec ont donné à l'État des pouvoirs égalisateurs au niveau social, mettant les francophones à un niveau économique plus égal avec les anglo- et allophones (Levine 1997 : 329).

Aménagement de la norme

La valorisation de la langue française était un volet indispensable de l'aménagement du français. Mais pour mettre sur pied des moyens de valorisation il fallait se mettre d'accord sur ce qu'on entendait par une « bonne langue » or cette image est très variable d'un individu à l'autre. Il a été maintenu qu'en choisissant le français dit soit international soit standard parisien on nuisait au maintien du français, langue vernaculaire en Amérique du Nord (Valdmann, Auger & Piston-Hatlen 2005 : 25 et Perrot 2005 : 321)). Nous voyons que les francophones du Québec se sont rendu compte de cela car le *Livre blanc*, qui précédait la loi 101, y fait allusion. C'est ainsi que la communauté québécoise est la seule région francophone qui joue vraiment avec l'idée d'un « français standard d'ici » (Valdmann, Auger & Piston-Hatlen 2005 : 25 et Francard 2005 :377).

La Charte de la langue française parle du « français standard d'ici » mais n'essaye pas de le définir (Martel & Cajolet-Laganière 2000 : 380). Cette mise en valeur d'un standard endogène, qui est d'ailleurs vague, est intéressante dans le contexte plus large de la francophonie. Le français, contrairement à l'anglais, à été très centralisé, prenant depuis toujours ses points de repère de Paris. Québec semble rompre avec cette tradition car dans une étude fait en 1998 il a été montré que les québécois francophones préféraient largement une idée québécoise du standard à celle de Paris¹⁷. La différence entre les deux normes n'est pas très grande, mais il y a quand même des différences orthographiques, typographiques, syntaxiques, morphologiques et lexicales : comme la féminisation des titres (Martel & Cajolet-Laganière 2000 : 384-385), qui est consignée dans des œuvres hexagonales qui traitent du français (Martel & Cajolet-Laganière 2000 : 383).

Il semble toutefois que l'acceptation qu'on voit actuellement au Québec d'une norme endogène soit surtout lié au prestige latent, mais que le prestige apparente soit

¹⁷ Seulement 4% des francophones voulaient parler comme en France pendant que 44% et 47% voulaient parler comme les présentateurs du Radio-Canada et comme des « gens ordinaires » respectivement (cité par Oakes & Warren 2009 : 146)

toujours plus lié à la norme exogène, parisienne¹⁸ (Francard 2005 : 376). Dans cet ouvrage nous n'allons pas étudier d'avantage le standard québécois. Retenons simplement que les différences entre les deux normes, celle de France et celle du Québec, ne sont pas très grandes et sont surtout phonologiques ou lexicales (Auger 2005 : 54)¹⁹.

Immigrés

Nous avons déjà mentionné le facteur de l'immigration dans notre discussion sur l'avenir du français au Québec. Il y a effectivement des académiciens qui maintiennent que l'immigration est et sera encore une des clés principales pour l'avenir du français au Québec (Oakes & Warren 2009 : 118 et Levine 1997 : 382-383). Avec l'immigration allophone qui augmente au Québec, et surtout à Montréal, nous voyons que les poids démographique et économique des communautés anglophone et francophone ont changé. Les allophones se sont dans un premier temps mieux intégrés dans la communauté anglophone. C'est ainsi que nous voyons qu'une grande majorité d'entre eux effectuent un transfert linguistique vers l'anglais, assimilation au groupe anglophone²⁰. Nous avons déjà traité des mesures que le gouvernement de Québec a prises concernant la scolarisation des enfants immigrés. Mais le choix des immigrés peut aussi affecter la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société francophone. C'est ainsi que le Québec a signé un accord avec le gouvernement fédéral en 1991 qui donnait au Québec un pouvoir accru concernant le choix des immigrants; désormais c'est le Québec et non le Canada qui choisit les immigrants économiques (Oakes & Warren 2009 : 164).

Ce transfert de pouvoir du fédéral au provincial semble porter ses fruits. Le pourcentage des immigrés ayant une connaissance du français est monté de 37% en 1990 à plus de 50% en 2003 (Oakes & Warren 2009 : 164)²¹. La connaissance, même sommaire, du français à l'arrivée au Québec favorise la francophonisation des immigrés au détriment de l'anglicisation. Une étude récente a justement démontré que la connaissance du français

¹⁸ Le prestige apparent (*overt prestige*) est associé aux valeurs des classes sociales dominantes comme le statut, le succès et l'ascension sociale pendant que le prestige latent (*covert prestige*) est attaché aux variétés pratiquées par les groupes sociaux dominés (Bauvois 1997 : 235).

¹⁹ Il nous semble peu pertinent pour ce travail mais fort intéressant concernant la norme phonologique d'évoquer un changement en cours à Montréal. Le grand partie des Montréalais a changé d'accent d'un 'R' apical à 'R' roulé, grasseyé. (Clermont & Cedergren 1979).

²⁰ Le taux des allophones qui se mutent vers soit l'anglais, soit le français penchait largement en faveur de l'anglais. C'est ainsi que 75% des transferts linguistiques au Québec en 1941 étaient vers l'anglais, et atteignait 90% en 1961 (Levine 1997 :36)

²¹ Sur les dix pays d'où émigrent les immigrés à Montréal, six étaient des pays « francophones », soit l'Algérie, le Maroc, la Roumanie, la France, Haïti et le Liban (Statistique Canada 2009).

était primordiale pour que les immigrants ressentent le sentiment d'appartenance au Québec (Oakes & Warren 2009 : 174), or l'appartenance est un facteur clé de l'assimilation.

Québécois?

Le maintien du français a toujours été un objectif de base du nationalisme québécois. Le Québécois auparavant était considéré comme quelqu'un qui était « Québécois de souche », Français d'origine. Mais avec l'afflux d'immigrants au XXe siècle il y a eu une réévaluation de l'identité, une réévaluation qui reste cependant précaire. On a essayé de « désethniciser » l'identité québécoise (Oakes & Warren 2009 : 30). Elle a même été remise en question après le référendum de 1995 sur l'indépendance quand le premier ministre du gouvernement du Québec a proclamé : « C'est vrai qu'on a été battus, mais au fond, par quoi? Par l'argent et des votes ethniques [...] Nous voulons un pays et nous l'aurons » (Jacques Parizeau cité par Oakes & Warren, 2009 : 35)²².

Dans une étude en 2005 il a été constaté que chez les jeunes québécois francophones interrogés, l'appartenance était plus manifeste comme d'abord Québécois puis ensuite comme francophone (Razafimandimbimanana 2005 : 190). Cela indique que le gouvernement est en train de redéfinir le Québécois comme quelqu'un de la province au lieu de quelqu'un de souche, d'origine française. Autrement dit le gouvernement vise la francisation de la société mais ne pas sa francophonisation.

Les québécois ont toujours essayé de faire prévaloir l'idée d'un Québec français, plutôt que celle d'un Québec bilingue ou anglais. La Charte est « acceptée » par tout le monde comme déclaration de la volonté du gouvernement québécois concernant les idées fondamentales de la société. Ce qui est le plus caractéristique c'est que l'idée d'une politique linguistique est normalisée au Québec. Elle fait partie intégrale de la politique provinciale (Levine 1997 : 228). L'aménagement linguistique gouvernemental est devenu monnaie courante, et s'ouvre du coup aux criticisms. C'est ainsi que des politiciens francophones peuvent maintenant parler des assouplissements de la Charte; quelque chose qui était impensable il y a trente ans (Levine 1997 : 226).

²²Ici c'est intéressant à noter que les francophones vivant au Québec ont parlé de eux-mêmes comme Canadien, Canadien-français et Québécois pour jouer maintenant avec le Québécois-français. Nous n'allons pas plus loin mais il est possible de se demander si l'identité est en train de se redéfinir dans une idée de plus en plus petite.

Français, langue menacée?

La situation linguistique des francophones du Québec a beaucoup changé depuis 60 ans.

L'anglais a moins d'influence dans le quotidien qu'avant, ce n'est plus la variété haute dans la diglossie au Québec. Le jeu de choisir correctement la langue d'usage, dont Monica Heller traite dans son article, « Negotiations of language choice in Montreal », nous montre un système diglossique à Montréal qui est en réajustement, l'anglais ne garde plus sa place de variété haute. Bonnes nouvelles pour le français! Le statut du français au Québec semble alors s'améliorer. Les anglophones du Québec deviennent de plus en plus bilingues; la connaissance du français étant maintenant vue comme normale et nécessaire²³, quelque chose d'inimaginable à l'époque des grands magnats montréalais. Les immigrants actuels semblent aussi mieux s'intégrer à la communauté francophone qu'avant, ils ont plus tendance de faire un transfert linguistique vers les francophones (Levine 1997 : 360).

L'arrivée massive et constante des immigrants a changé les données linguistiques au Québec. La société francophone d'antan, catholique et renfermée autour l'Habitant, s'est ouverte au monde extérieur. Le Québec est devenu pluraliste (Levine 1997: 367). L'origine française et le fait que le français soit la langue maternelle ne sont plus considérés comme des éléments constitutifs du Québécois (Auger 2005: 46). Les Québécois ne sont plus les enfants des Habitants mais ceux qui vivent au Québec et qui sentent une appartenance au pays mais le peuple québécois exprime toujours son identité par le français (MacMillan 1999 : 7).

Les anglophones unilingues ne sont plus les rois de la société québécoise. Le prestige de l'anglais ne tient plus à eux mais à la volonté de réussir socio-économiquement dans le contexte de globalisation (Oakes & Warren 2009: 118 et Levine 1997: 343) dominé par des multinationaux anglophones, nord-américains. L'économie québécoise est résolument tournée vers les États-Unis, vers lesquels presque la totalité de son commerce extérieur est dirigée²⁴. Il est fort probable que c'est la raison pour laquelle le gouvernement du Québec a mis tant d'effort pour promouvoir la diversité culturelle dans le sein de la Francophonie, le « local » est maintenu par l'idée de « global » (Oakes & Warren 2009: 187).

Le français au Québec a pour l'instant une bonne vie, et semble se bien se porter vis-à-vis de l'anglais. Si on se fie à la classification des langues énumérée dans Grenoble &

²³ « Ne pas arriver à se débrouiller convenablement en français est maintenant très mal vu par tout anglophone qui se respecte. » (Auger 2005 : 48)

²⁴ « Le Québec est le 6^e fournisseur des États-Unis, qui reçoivent 85% de ses exportations totales et dont il est le 7^e client » (Plourde 2004 : 445)

Whiley (2006) nous voyons que le français au Québec n'est pas considéré comme étant en danger²⁵. Mais les efforts du gouvernement québécois en matières linguistiques sont freinés par le gouvernement fédéral. Il est difficile d'allier l'idée d'un Québec français avec celle d'un Canada bilingue, anglais et français (Plourde 2000 : 452). Pour cette raison, il semble nécessaire, pour la survie du Québec français, que le Québec soit se voit accorder une place privilégiée au sein du Canada, soit qu'il se sépare du reste du pays²⁶.

Conclusions

Le français au Québec ne vivait pas une vie paisible au début du XXe siècle, coincé dans une société diglossique où l'anglais régnait suprême et où on disait aux francophones : « Speak White ». L'anglais était la variété haute, la seule avec laquelle se faisait l'économie. Le français était en danger car « sans base socio-économique, une langue ne peut prospérer » (Nettle & Romaine 2003 : 99). Mais cette situation n'est plus la même aujourd'hui; le français est maintenant la langue principale au niveau provincial et elle jouit comme telle d'un prestige apparente. Les efforts entrepris pour sa sauvegarde semblent avoir porté leurs fruits.

Dans ce travail nous avons parlé de l'aménagement linguistique au Québec. Nous avons examiné l'aménagement du statut, du corpus et de l'acquisition du français au Québec ainsi que son histoire et l'histoire de la diglossie québécoise. Une attention particulière a été apportée à l'économie, au système scolaire, et à l'immigration. Nous avons vu comment ces trois domaines ont influencé l'usage des langues au Québec ainsi que les mesures prises par le gouvernement du Québec pour contrôler l'acquisition du français, surtout via la *Charte de la langue française*, la loi 101.

Le Québec a maintenant une image de province francophone, les panneaux par exemple étant surtout en français²⁷, un énorme changement depuis le début du XXe siècle quand il n'était même pas possible d'avoir le billet de train en français. Mais la situation du français au Québec reste toujours précaire car l'influence de l'anglais reste omniprésente. Le maintien de la protection étatique est nécessaire pour la protection continue du français et oblige la valorisation du français via les écoles et l'économie, mais aussi un élargissement du concept de l'aménagement linguistique. Montréal est le champ de bataille

²⁵ Ils considèrent une langue hors dangers si elle est utilisée par tous les générations, dans presque tous les domaines, et qu'elle soit la langue de la majorité.

²⁶ « Ces politiques [linguistiques] débordent par conséquent de leur cadre strictement linguistique et touchent la question plus vaste de l'avenir du Québec dans la fédération ». MacMillan 1999 : 1)

²⁷ Les affiches unilingues anglais n'étaient plus que 1% de l'affichage public au début de XXIe siècle sur l'île de Montréal (Auger 2005 : 46)

par excellence de la protection du français au Québec. Mais les Français, francophones, commencent à quitter la ville pour les banlieues, laissant la ville aux mains des allophones, ce qui peut entraîner un retour de l'anglicisation. L'aménagement urbain ainsi que l'immigration doivent alors être pris en compte dans tout aménagement linguistique qui aurait lieu au Québec (Oakes & Warren 2009 : 118).

Tout compte rendu de la situation linguistique au Québec doit tenir compte de la dualité entre province et état fédéral dans tout aménagement linguistique au Canada. Les gouvernements canadiens et québécois ne semblent pas être d'accord sur la question de la langue au Québec, le fédéral prônant le bilinguisme de non- intervention pendant que la province est plus ouverte à l'assimilation au français. C'est une des points d'affrontement entre le Québec et le reste du Canada²⁸; un problème où le fédéral empêche la réalisation d'un souhait provincial. La question se pose alors, est-ce que le Québec doit se séparer du reste du pays pour maintenir son français?

²⁸ Il est assez intéressant de voir les réponses faites à <http://www.boussolelectorale.ca/> pour les élections fédérales en mai 2011 et constater la différence dans les réponses des gens entre le Québec et les autres provinces. La boussole est un outil conçu pour aider les gens de former leurs idées sur les partis politiques canadiens où les thèmes clés de la politique canadienne sont abordés.

Références bibliographiques :

- Auger, Julie. 2005. « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 39-79. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Basque, Maurice. 2000. « Les Acadiens ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 22. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Bauvois, Cécile. 1997. « Prestige apparent vs prestige latent ». 235-236. *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sous la direction de Moreau, Marie-Louise. Belgique : Mardaga.
- Bélanger, Yves. 2000. « Le pouvoir économique francophone : le cheminement du « modèle » québécois ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 411-414. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Chambers, Gretta. 2000. « Les relations entre anglophones et francophones ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 319-325. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Charte de la langue française. L.R.Q., Chapitre C-11. Québec. Mise au jour 1er août 2011. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html (Site consulté le 1 septembre 2011).
- Corbeil, Jean-Claude. 2000. « Une langue qui se planifie ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 306-317. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Desbiens, Jean-Paul. 1988. *Les insolences du Frère Untel*. Québec : Les Éditions de l'Homme.
- Dickinson, John A. 2000. « L'anglicisation ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 80-91. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Dofny, Jacques & Marcel Rioux. 1962. « Les classes sociales au Canada français ». *Revue française de sociologie*. 3 – 3 : 290-300.
- Dubois, Lise. 2005. « Le français en Acadie des Maritimes ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 81-98. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Durocher, René. 2000. « Les germes du changement ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 223-229. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Faribault, Marthe. 2000. « Le français et les langues amérindiennes ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 19-20. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Flamand, François, Guy Gagnon & Patrick Roy (producteurs délégués), Tierney, Kevin (producteur) & Canuel Erik (directeur). 2006. *Bon cop, bad cop* [film]. Canada : Park Ex Pictures Sortie 22.
- Friesner, Michael. 2010. [Sociolinguistique – Diapos]. Non-publié.
- Edwards, John. 2009. *Language and identity*. Cambridge : University Press.
- Francard, Michel. 2005. « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 371-388. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gagné, Gilles. 2000. « Les programmes d'enseignement du français ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 392-399. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.

- Gagnon, Alain G & Stéphan Gervais. 2000. « La diversité québécoise ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 343-347. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Galarneau, Claude. 2000. « L'école, gardienne de la langue ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 99-103. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gémar, Jean-Claude. 2000. « Les grandes commissions d'enquête et les premières lois linguistiques ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 247-253. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gendron, Jean-Denis. 2000. « Le français des premiers Canadiens ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 39-42. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Grenoble, Lenore A. & Lindsay J. Whaley. 2006. *Saving languages – An introduction to language revitalisation*. Cambridge : University Press.
- Harvey, Fernand. 2000. « Le Canada français et la question linguistique ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 139-153. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Heller, Monica S. 1982. « Negotiations of language choice in Montreal ». *Language and social identity*. 108-118. Sous la direction de Gumperz, John J. Cambridge : University Press.
- Laurence, Gérard. 2000. « La distribution linguistique de la presse au Québec ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 123-126. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Levine, Marc V. 1997. *La reconquête de Montréal*. Traduit par Poirier, Marie. Montréal : VLB Éditeur
- Levine, Marc V. 2000. « L'usage du français, langue commune ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 366- 377. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Linteau, Paul-André. 2000. « La nouvelle organisation économique et sociale ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 154-162. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- MacMillan, Michael. 1999 « La loi sur les langues officielles et la *Charte de la langue française* : Vers un consensus? ». Traduit par Ego, Catherine. *Globe – Revue internationale d'études québécoises*. 2 – 2 : 1-17.
- Martel, Pierre & Hélène Cajolet-Laganière. 2000. « Le français au Québec : un standard à décrire et des usages à hiérarchiser ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 379-391. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Mathieu, Jacques. 2000. « La naissance d'un nouveau monde ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 5-13. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Monière, Denis. 2000. « Le français et l'émergence du sentiment nationaliste ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 104-110. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Mougeon, Raymond. 2000. « Le français s'impose en Nouvelle-France ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 33-37. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère des Affaires culturelles. 1965. *Livre blanc*. Québec : Ministère des Affaires culturelles.

- Nadasdi, Terry. 2005. « Le français en Ontario ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 99-115. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Nadeau, Jean-Benoît & Julie Barlow. 2006. *The story of French*. New York. St. Martin's Griffin.
- Nettle, Daniel & Suzanne Romaine. 2003. *Ces langues, ces voix qui s'effacent : menaces sur les langues du monde*. Paris : Éditions Autrement.
- Noël, Danièle. 2000. « Une langue qui ne capitule pas (la justice et les tribunaux) ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 72-79. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Oakes, Leigh & Jane Warren. 2009. *Langue, citoyenneté et identité au Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Perrot, Marie-Ève. 2005. « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 307-326. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Plourde, Michel. 2000. « Conclusion ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 441-455. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Poirier, Claude. 2000. « Une langue qui se définit dans l'adversité ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 111-122. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Pöll, Bernhard. 2001. *Francophonies périphériques – Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*. Traduit par Christian Ollivier. Paris : L'Harmattan.
- Razafimandimbimanana, Elatiana. 2005. *Français, franglais, québé-quoi? Les jeunes Québécois et la langue française : enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan
- Robert, Jean-Claude. 2000. « La langue, enjeu politique du Québec ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 239-246. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada. 2010. *Recensement visuel*. Recensement de 2006. Ottawa. Diffusé le 7 décembre 2010. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/fs-fi/index.cfm?Lang=FRA&TOPIC_ID=8&PRCODE=24 (site consulté le 06 août 2011).
- Statistique Canada. 2007. *Montréal, Québec (Code2466023) (tableau). Profils des communautés de 2006*, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 6 août 2011).
- Statistique Canada. 2009. *Recensement de 2006 : Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger*, Recensement de 2006 : Portrait des principales régions métropolitaines. Ottawa. Diffusé le 20 novembre 2009. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/p22-fra.cfm> (site consulté le 1 septembre 2011).
- Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. 2005. « Introduction ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 1-35. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Vaugeois, Denis. 2000. « Une langue sans statut ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 59-71. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.

- Voisine, Nive. 2000. « L'Église, gardienne de la langue ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 93-97. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Walker, Douglas C. 2005. « Le français dans l'Ouest canadien ». *Le français en Amérique du Nord – État présent*. 187-205. Sous la direction de Valdmann, Albert, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Woehrling, José. 2000. « La Charte de la langue française : les ajustements juridiques ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 285-291. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.
- Wolf, Lothar. 2000. « Les colons de Nouvelle-France ». *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. 25-28. Sous la direction de Ploudre, Michel, Hélène Duval & Pierre Georgeault. Québec : Gouvernement du Québec.